

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Post-it Palestine

# **La seconde flottille de la liberté**

- International -

Date de mise en ligne : samedi 14 mai 2011

---

**Démocratie & Socialisme**

---

Les crimes pensés, organisés et commis par l'État israélien pour tenter d'intimider une société civile soucieuse de briser un blocus contrevenant ouvertement à la Quatrième Convention de Genève [1] s'avèrent pour le moins contre-productifs. L'acte de piraterie et le massacre en haute mer de Mai 2010 [2], loin d'améliorer l'image d'Israël, et encore plus loin d'effrayer et de faire reculer un mouvement de solidarité indigné à juste titre, amène ce dernier à redoubler d'efforts et à préparer l'appareillage d'une nouvelle flottille, encore plus imposante que la précédente. Il s'agira de la onzième tentative d'établir une liaison maritime avec la bande de Gaza, autrement dit avec la plus grande prison à ciel ouvert du monde, qui compte près d'un million et demi d'habitants (ou détenus) [3]. Elle devra compter avec une croissance manifeste des menaces sur une sécurité maritime impunément bafouée.

## Petite histoire des forceurs de blocus [4]

En dépit des difficultés, plusieurs navires avaient réussi à rejoindre le port de Gaza : le 23 août 2008, ce dernier, pour la première fois depuis 41 ans, accueillait deux petits bateaux étrangers dans la liesse générale. Et d'octobre à décembre de la même année, quatre autres liaisons ont pu avoir lieu. Ce devaient être, pour le moment, les dernières. Le 30 décembre 2008, le *Dignity* était éperonné par trois fois par un bâtiment de guerre israélien, et ne pouvait atteindre son but. Quinze jours plus tard, c'était au tour du *Spirit of humanity* d'être poussé au bord du chavirement et obligé à rebrousser chemin. Fin juin 2009, la huitième mission fut arraisonnée, investie par des commandos, et le bateau réquisitionné. Pour répondre à cette escalade, le mouvement de solidarité organisa alors sa première flottille, qui prit la mer en mai 2010. Mais les stratèges sionistes n'eurent pas de scrupules à faire couler le sang de militants pacifistes sans armes. En septembre de la même année, l'*Irene*, le bateau juif pour Gaza [5], était à son tour arraisonné avec violence.

## L'initiative en cours

La seconde flottille de la liberté (Freedom flotilla two), lancée par la Campagne internationale pour briser le siège de Gaza, coordonnée par le réseau des ONG palestiniennes, comprendra 15 navires, dont un français, et plusieurs centaines de militants pacifistes venant de 25 pays. Cette entreprise requiert des préparatifs tant logistiques (recueil de fonds et de matériel d'ordre humanitaire) que politiques.

Avec sa morgue habituelle, le premier ministre Netanyahu menace d'employer la force et somme les gouvernements occidentaux d'interdire à leurs citoyens de rallier Gaza par mer !

La réplique des organisateurs de la campagne ne tarde pas. L'appel du 4 avril courant est, de ce point de vue, fort éloquent :

*« La campagne internationale rappelle "l'échec" de la communauté internationale à mener en justice les criminels de guerre israéliens après l'attaque de la première flottille en mer.*

*Elle rappelle aussi l'échec de la campagne à mener des investigations internationales crédibles au sujet de ce crime. La campagne s'adresse à la Communauté Internationale en la personne de M. Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, pour lui demander d'agir immédiatement et sérieusement afin de protéger la Flottille de la Liberté 2 et lui permettre de naviguer jusqu'à la bande de Gaza. [6] »*

Si les participants au voyage s'adressent à leurs gouvernements respectifs pour qu'ils garantissent leur sécurité maritime, c'est qu'ils représentent aussi une société civile dont l'indignation grandit face ce qui s'apparente à une démission des États face aux agissements criminels des dirigeants israéliens.

En France même, plusieurs dizaines d'organisations civiles, syndicales et politiques, ont pris position en faveur du bateau français pour Gaza [7]. Ne serait-il pas envisageable, nécessaire même, d'en ajouter d'autres ? [8]

Ou, pour le moins, ne serait-ce qu'à titre individuel, de participer à son financement ?

**Philippe Lewandowski**, le 9 avril 2011

---

[1] Qui interdit les punitions collectives de populations civiles.

[2] Cf. *Éloge du courage*, Démocratie & socialisme n°176, juillet-août 2010.

[3] Cf. *Le ghetto de Gaza*, Démocratie & socialisme n°161, janvier 2009.

[4] Huwaida Arraf, *Nos bateaux à Gaza*, <http://www.ism-france.org/temoignag...>, consulté le 8 avril 2011.

[5] Infos UJFP, *Arraînement du bateau juif pour Gaza - Récit de Yonatan et Itamar Shapira*, <http://www.ujfp.org/modules/news/ar...>, consulté le 8 avril 2011.

[6] *La campagne internationale pour briser le siège de Gaza appelle le secrétaire général des Nations unies à protéger la Flottille de la liberté II et à lui permettre d'accéder à la bande de Gaza*, <http://www.unbateaupourgaza.fr/inde...>, consulté le 8 avril 2011.

[7] *Un bateau français pour Gaza, Résumé de la campagne*, <http://www.unbateaupourgaza.fr/inde...>, consulté le 8 avril 2011.

[8] *Un bateau français pour Gaza, Je donne*, <http://www.unbateaupourgaza.fr/inde...>, consulté le 8 avril 2011.